

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 8 juillet 2024

DATE DE LA CONVOCATION	4 juillet 2024
DATE D’AFFICHAGE	4 juillet 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	14
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	8
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	6
- AYANT DONNÉ POUVOIR	4
- N’AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	2

Le Lundi 8 Juillet 2024 à Dix Huit Heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par le 1er Adjoint (M. le Maire étant empêché), s’est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de M. Hervé WADIER, 1er Adjoint

**ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (6) :**

- **AYANT DONNÉ POUVOIR (4) :**
  - o Mme BOURDILLON VRAIN Emmanuelle ayant donné pouvoir à M. MARTIN Bruno
  - o M. LAUDRÉ Dominique ayant donné pouvoir à M. CALLUT Stéphane
  - o Mme MAZELLA Maud ayant donné pouvoir à M. JOUSSELME Fabien
  - o Mme ORSINI GILLIARD Margaux ayant donné pouvoir à Mme BRIAND Christine
- **N’AYANT PAS DONNE POUVOIR (2) :** M. ALARIO Patrick, Mme DISDIER Cécile

**NOMBRE DE VOTANTS : 12**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. JOUSSELME Fabien désigné secrétaire de séance conformément à l’article L2121-15 du CGCT.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h00.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2024 n’appelant pas d’observations est adopté à l’unanimité.

Quorum au cours de la séance	Présents	Nombre de votants
Délibérations N° 2024-089 à N° 2024-093	8	12

**1. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE**

En application de l’article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte au conseil municipal des décisions prises du 18 juin au 8 juillet 2024 :

Numéro	Objet	Entreprise	Montant TTC
2024-01	Ester en justice devant le tribunal administratif dans le cadre d'une requête au nom du Préfet portant sur l'annulation de la délibération N° 2023-132 du 24/11/2023	Cabinet URB AVOCATS 49 rue de la Paix Marcel Paul - 13001 MARSEILLE	
2024-02	Construction d'un office du tourisme, de bureau et d'une salle hors sac - Mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du chantier	QUADRATEK 35 rue Emilien GAUTIER - 13290 AIX EN PROVENCE	38 000.00 Euros H.T.

## 2. URBANISME – FONCIER- IMMOBILIER

### **N°2024-089 Occupation du domaine public – été 2024 : convention structures de loisirs secteur du point show**

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Approuve la convention d'autorisation d'occupation du domaine public à passer avec M. Mathieu Falque pour une saison d'été et une redevance correspondante de 1.756,33 €
- Et autorise M. le Maire à la signer.

## 3. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS- MARCHES PUBLICS-TRAVAUX

### **N°2024-090 Avis sur le principe du recours au contrat de concession de type Délégation de Service Public pour le renouvellement de la délégation du service public d'eau potable**

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Approuve le rapport portant sur le principe du recours au contrat de concession de type Délégation de Service Public pour le renouvellement Délégation de Service Public d'eau potable ;
- Confirme le recours au contrat de concession de type Délégation de Service Public pour le renouvellement Délégation de Service Public d'eau potable ;
- Décide d'opter pour un contrat d'une durée de douze ans.

## 4. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

### **N°2024-091 Demande de subvention pour la construction d'un complexe regroupant une salle multi-activités et un cinéma**

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide le projet de construction d'un complexe regroupant une salle multi-activités et un cinéma, présenté au stade PRO, pour une enveloppe prévisionnelle globale estimée à 4 406 138 €HT tout compris ;
- Approuve le plan de financement proposé ;
- Sollicite une participation de la Région PACA SUD, du Département des Hautes-Alpes du CNC et de l'Etat, selon ce plan de financement ;
- Et mandate M. le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire en vue de l'octroi de ces subventions.

## 5. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

### **N°2024-092 Recrutement Services Techniques – Emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité – Saison hiver 2024-2025**

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Autorise M. Le Maire à signer les contrats correspondants aux emplois saisonniers à temps complet pour les besoins des services techniques durant la saison hivernale.

### **N°2024-093 Recrutement Police Municipale – Emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité – Saison hiver 2024-2025**

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Autorise M. Le Maire à signer les contrats correspondants aux emplois saisonniers à temps complet pour les besoins du service de police municipale durant la saison hivernale.

L'ordre du jour étant épuisé, le 1er adjoint, clôt la séance du conseil municipal à 19h08

Le Secrétaire

M. JOUSSELME Fabien

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

M. Hervé WADIER